



MORTIER DE RAGRÉAGE FIBRE POUR LOCAUX À TRAFIC INTENSE ET POUR LA RÉNOVATION DE SOLS ANCIENS

TYPE P4 S

*Pour le ragréage de sols
intérieurs et extérieurs.*

*Particulièrement adapté
à la rénovation.*

*Compatible sur tous sols
chauffants PCBT, PCR et PRE.*

*Très hautes performances, pour
locaux à fort trafic P3, P4 et P4 S.*

À prise et durcissement rapides.

Finition lisse et soignée.

DOMAINE D'EMPLOI

SOLS INTÉRIEURS

Locaux classés P2, P3, P4 et P4S

SOLS EXTÉRIEURS

● USAGE

- Neuf et rénovation.
- Privatifs, collectifs, locaux techniques.

● DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- CPT 3469 d'exécution des enduits de lissage des sols intérieurs.
- DTU 51-3, guide de rénovation 3389.
- Cahier des charges n°1 PRB de mars 2003.

● SUPPORTS ADMISSIBLES (Cf. CPT en vigueur)

Neufs :

- Bétons,
- Chapes au mortier de ciment.

En intérieur :

- Chapes sèches* en plaques de plâtre cartonnées.
- Bétons allégés*.
- Panneaux de bois CTBH* ou CTBX* de 22 mm d'épaisseur minimum à emboîtements.
- Sous couche phonique sous carrelage.

Anciens* (intérieurs) :

- Anciens carrelages adhérents (collés ou scellés).
- Anciennes peintures de sols adhérentes et résistantes.
- Dalles en PVC rigides.
- Chapes asphalte sablées*.
- Parquets collés ou à lames posées sur lambourdes (stables).

* Moyennant préparation et en association avec le primaire **ACCROSOL PLUS**.

● SUPPORTS INTERDITS

Ne pas appliquer sur :

- Supports friables et instables.
- Anciens ragréages à base de plâtre.
- Sols humides en permanence ou soumis à des remontées d'eau capillaire.
- Sols industriels (nous consulter).
- Support extérieur ne présentant pas une pente d'au moins 1,5 %.

● REVÊTEMENTS ASSOCIÉS (CPT)

- Carrelages collés avec une colle de type C2.
- Parquets collés et flottants.
- Revêtements plastiques souples et rigides.
- Revêtements textiles.
- Système d'isolation phonique mince.
- Système d'étanchéité liquide de type SPEC ou SEL.
- Peintures de sol (PRB RM 616...).

NB : PLANIFIBRE est compatible avec la plupart des colles de type C2.
PLANIFIBRE peut être laissé nu (locaux à trafic modéré).

● CONDITIONS D'APPLICATION

- Températures comprises entre 5° C et 35° C.
- Ne pas appliquer sur supports gelés ou en cours de gel ou de dégel, chauds trempés.
- Éviter les courants d'air lors de l'application.
- Respecter les joints de dilatation et de fractionnement existants.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

● COMPOSITION

Poudre fine grise composée de :

- Liants hydrauliques.
- Charges minérales fines.
- Sables de quartz.
- Fibres synthétiques minérales.
- Résine redispersable.
- Régulateur de prise.
- Adjuvants spécifiques.

● PRODUIT

POUDRE :

- Masse volumique apparente en T/m³ : 1,1 (± 0,1)

- Granulométrie en μ (microns) : < 600
- pH alcalin : 12,5 (\pm 0,5)

PERFORMANCES MOYENNES À L'ÉTAT DURCI :

- Adhérence sur bois : \geq 1 MPa
- Adhérence sur béton : \geq 1 MPa
- Résistance en flexion : \geq 5 MPa
- Résistance en compression : \geq 30 MPa
- Dureté Shore D : \geq 80
- Classement UPEC : assimilé P4S
- Comportement au feu : M 0

● MISE EN ŒUVRE

- Temps de repos avant emploi : 2 mn
- DPU : 20 mn
- Pouvoir autolissant : 15 mn
- Temps de prise : 2 h \pm 1 h
- Délai d'attente avant circulation : environ 4 h
- Délai pour ponçage : de 12 à 24 h
- Délai de recouvrement (suivant épaisseur et température) :
 - Par du carrelage ou textile : le lendemain
 - Par des sols plastiques : de 24 à 48 h
 - Par des parquets collés : de 48 à 96 h
 - Par une peinture de sol : de 3 à 7 j
- Épaisseur d'emploi :
 - Locaux P2, P3, P4 et P4S : de 3 à 30 mm
 - Sols extérieurs : de 3 à 10 mm
 - Avec ajout de sable 0/2 mm : de 5 à 40 mm

NB : Ces valeurs sont des ordres de grandeur d'essais en laboratoire déterminés selon les guides techniques en vigueur. Les conditions de mise en œuvre peuvent sensiblement les modifier.

MISE EN ŒUVRE

● PRÉPARATION DES SUPPORTS

- Les supports devront être secs, avoir un état de surface résistant et propre, être dépoussiérés.
- Les traces de plâtre, de vernis, de cires, la laitance superficielle etc.... seront éliminées par grattage ou ponçage.
- Nettoyer à sec par aspiration ou balayage soigné.
- Les trous importants seront rebouchés préalablement 3 à 4 heures avant l'opération de ragréage.
- Désolidariser en périphérie.
- Par temps chaud ou support très sec, il est conseillé d'humidifier les supports base ciment quelques heures auparavant ou d'appliquer le primaire.
- **Sur sols poreux, l'application du primaire ACCROSOL PLUS réduit le phénomène de bullage.**
- **Sur sols lisses et fermés, l'application du primaire ACCROSOL PLUS favorise l'adhérence.**
- Le primaire **ACCROSOL PLUS** sera appliqué 2 à 4 h au préalable à raison de 200 g \pm 50 g /m².

● PRÉPARATION DU PRODUIT

- Gâcher 1 sac de **PLANIFIBRE** avec 6 à 6,5 litres d'eau propre par sac de 25 kg au moyen d'un malaxeur électrique à vitesse lente (500 tr/mn), jusqu'à l'obtention d'une pâte fluide homogène sans grumeaux.
- Respecter un dosage d'eau constant pour éviter le nuançage.

NB : Un excès d'eau nuit au caractère autolissant, au temps de prise, et provoque la ségrégation du produit (remontée de laitance).

- **Ajout de sables :** pour une charge comprise entre 5 à 40 mm, un ajout de sable est possible dans les proportions de 2 vol de planifibre, pour 1 volume de sable à maçonner de type 0/2, 0/4.

● APPLICATION

- Étaler **PLANIFIBRE** sur le support à l'aide d'une lisseuse en inox par de larges mouvements de va-et-vient.
- À l'aller, tenir l'outil presque à la verticale en poussant l'enduit de façon à chasser les bulles d'air puis au retour, régler à l'épaisseur désirée en maintenant la lame presque à l'horizontale.
- L'utilisation d'un rouleau débulleur dans le délai d'ouvrabilité de l'enduit (10 à 20 mn) permet d'améliorer l'état de surface. Les picots du rouleau devront avoir une longueur de 5 mm plus importante que l'épaisseur de l'enduit.

● PRÉCAUTIONS D'UTILISATION

- Contient du ciment et/ou de la chaux.
- Se reporter à l'étiquetage réglementaire de l'emballage.
- Se reporter à la fiche de données de sécurité avant emploi.



RÉNOVATION

Cf. fiches procédés.

CONSOMMATION

La consommation varie selon le support (planéité, rugosité). Elle est de l'ordre de 1,5 kg/m²/mm d'épaisseur, soit 5 kg/m² pour une épaisseur mini de 3 mm.

CONSERVATION

Période et conditions de stockage (2003/53/CE)

6 mois à partir de la date de fabrication mentionnée sur la tranche du sac, sous réserve de conservation des sacs dans les conditions suivantes : sacs fermés sous housse plastique, sans contact avec le sol, dans un endroit sec et protégé des courants d'air.

NB : *Tout sac entamé doit être soigneusement refermé et utilisé rapidement, sous peine de voir le produit perdre ses propriétés.*

CONDITIONNEMENT

- Sac papier de 25 kg en 3 plis (2 plis Kraft + 1 film PE).
- Palette de 1,2 T soit 48 sacs de 25 kg. sous housse thermorétractable.
- Marquage : date et heure de fabrication, numéro de lot.

